

Réf: Dossier 266752

Avis de constitution

SOCIETE « ALLIED AMUSEMENTS CIV »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème tranche, Lot
477, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIED AMUSEMENTS CIV »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de Côte d'Ivoire :

La vente et la location d'équipements sportifs utilisés pour le divertissement dans les centres de loisirs tels que les bars, les clubs de sport, les boîtes de nuit, les restaurants etc.

La fabrication d'équipements de jeu de divertissement divers ;

Le montage et l'exploitation de jeu de divertissement dans tous les lieux publics pouvant les abriter ;

La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créées ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème tranche, Lot
477, Ilot 22

Dirigeant(s) M KATEMAUSWA GERALD ZIVANAYI
(COGÉRANT), M SPARKE RICHARD ANTHONY (COGÉRANT),

M HALLE MICHAEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12744 du 26/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83462/GTCA/RC/2023 du 26/11/2023

